

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU LUNDI 16 NOVEMBRE 2020 - 18 H 30 -

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Le Lundi 16 Novembre 2020, le Conseil Municipal de CAUDRY, régulièrement convoqué par courrier du 10 Novembre 2020, s'est réuni en séance sans public, Salle des Fêtes du Pôle Culturel, sous la présidence de Monsieur Frédéric BRICOUT, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 33

Membres présents (23) : M. BRICOUT Frédéric, Maire ; Mme MERY-DUEZ Anne-Sophie, M. BONIFACE Didier, Mme TRIOUX-COURBET Sandrine, M. RIQUET Alain, Mme THUILLEZ Martine, M. DOYER Claude, Mme RICHOMME Liliane, Adjoints au Maire ; Mme PLUCHART Claudine, M. CHMIELEWSKI Dominique, M. DEVIENNE Marc, M. MARIN Yves, Mme CHATELAIN Nathalie, M. DEUDON José, M. DECALION Ismaël, M. HISBERGUE Antoine, Mme CAILLAUX Céline, M. BRULANT Damien, M. BAUDOUX Aurélien, M. COLLIN Denis, Mme DISDIER Mélanie, M. BAJODEK Alban, Mme DESREUMAUX Sophie, Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Membres absents ayant donné procuration (10) :

M. POULAIN Bernard : procuration à M. BONIFACE Didier
Mme BERANGER Agnès : procuration à M. BRICOUT Frédéric
Mme DAUCHET Martine : procuration à M. BONIFACE Didier
Mme PRUVOT Brigitte : procuration à Mme MERY-DUEZ Anne-Sophie
Mme VERIN Véronique : procuration à Mme RICHOMME Liliane
Mme NAVEZ Patricia : procuration à Mme RICHOMME Liliane
M. BALEDENT Matthieu : procuration à M. DECALION Ismaël
Mme DENIZON-LEVEAUX Violenne : procuration à M. DECALION Ismaël
Mme MATON Audrey : procuration à Mme PLUCHART Claudine
M. ROUSSEAU Jérémy : procuration à M. BRULANT Damien

Membre absent (0) :

Est désigné secrétaire de séance : M. BAUDOUX Aurélien

**1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 1^{er} OCTOBRE 2020**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS,
1 ABSTENTION – MME DESREUMAUX**

2. DELEGATION DE COMPETENCES DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE AU TITRE DE L'ARTICLE L2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES – PRECISION 27°

27° De procéder, dans les limites fixées par le conseil municipal, au dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme relatives à la démolition, à la transformation ou à l'édification des biens municipaux.

La délégation porte sur le dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme relatives à la démolition, à la transformation ou à l'édification des biens municipaux uniquement pour les opérations inscrites au budget et pour lesquelles le Conseil Municipal aura approuvé les études d'avant-projet définitif du maître d'œuvre désigné pour l'opération concernée.

Approbation de la précision ci-dessus pour la délégation concernant les demandes d'autorisations d'urbanisme relatives à la démolition, à la transformation ou à l'édification des biens municipaux.

**ADOPTÉ PAR 32 VOIX POUR,
1 CONTRE – MME DESREUMAUX**

3. EXAMEN DES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT 2020 AUX DIFFERENTS COMITES DE QUARTIER

			Conseil Municipal 16/11/2020	
Comité de quartier	Subvention 2019	Avis de la commission Fêtes et Cérémonies 80 % de 2019	Proposition subvention 2020	Vote du Conseil Municipal 16/11/2020
Quartier Négrier	2 090 €	1 672 €	1 672 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS 1 ABSTENTION : MME DESREUMAUX
Quartier de la Gare	1 380 €	1 104 €	1 104 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS 1 ABSTENTION : MME DESREUMAUX
Quartier Jean Jaurès	1 855 €	1 484 €	1 484 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS 1 ABSTENTION : MME DESREUMAUX
Quartier d'Audencourt	2 090 €	1 672 €	1 672 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS 1 ABSTENTION : MME DESREUMAUX MME RICHOMME, M. DECALION NE PARTICIPANT PAS AU VOTE EN TANT QUE PERSONNES INTÉRESSÉES MME VERIN, MME NAVEZ NE PRENANT PAS PART AU VOTE, AYANT DONNÉ PROCURATION A MME RICHOMME M. BALEDENT, MME DENIZON NE PRENANT PAS PART AU VOTE, AYANT DONNÉ PROCURATION A M. DECALION

4. EXAMEN DE DEMANDES DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

A – ASSOCIATION « CAUDRY SKATE »

→ Subvention exceptionnelle de 850 € et subvention de démarrage de 150 € qui n'a jamais été demandée depuis 2013.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

B – ASSOCIATION « LES FEUX FOLLETS »

→ Subvention exceptionnelle de 2 000 €.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. SUBVENTION UCAC – OPERATION COMMERCIALE DE NOEL 2020

→ Subvention de 7 000 €.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. SUBVENTION CDAD DU NORD 2020

→ Subvention de 1 200 € calculée au prorata des permanences tenues en 2020.

**ADOPTÉ PAR 32 VOIX POUR,
1 CONTRE – MME DESREUMAUX**

7. REMBOURSEMENTS ACOMPTE – LOCATION SALLE DE L'ECOLE D'AUDENCOURT

En raison de la crise sanitaire du COVID 19,

→ remboursement, à titre exceptionnel, de l'acompte versé le 15 Juillet 2020 d'un montant de 85 € à Madame Elodie DEFRESNE.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

→ remboursement, à titre exceptionnel, de l'acompte versé le 20 Juillet 2020 d'un montant de 85 € à Monsieur Simon GREMELLE.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. EXONERATIONS TEMPORAIRES DE LOYERS, DE FLUIDES ET OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC EN FAVEUR DES COMMERÇANTS, ASSOCIATIONS LOCATAIRES DE LA VILLE DE CAUDRY

→ Exonération de manière temporaire pour le mois de novembre 2020 des loyers :

- de l'association « Les Feux Follets » située au 60 avenue Jules Guesde (323,99 €),
- du commerce « La Boutique des Créateurs » située au 25 rue Roger Salengro (50 €)
- et de la SARL « Toi et Moi » située au 9 place Charles de Gaulle (470,39 €).

→ Exonération de manière temporaire pour le mois de novembre 2020 des contributions mensuelles financières des charges liées à l'utilisation des fluides (eau et électricité) :

- de l'association « ARPE » située au 64 boulevard Jean Jaurès (200 €),
- de l'association « ADACI » située au 46 rue Jules Guesde (200 €) d'une part et au 64 boulevard Jean Jaurès (200 €) d'autre part

→ Exonération de manière temporaire pour le mois de novembre 2020 de la redevance pour l'occupation du domaine public (parking du nouveau cimetière) :

- pour l'auto-école Gotrand dont le siège est au 11 rue Roger Salengro (66,67 €),
- pour l'auto-école Stéphane dont le siège social est au 8bis rue Aristide Briand (66,67€)

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. MESURES DE SOUTIEN AUX COMMERÇANTS FRAPPES DE FERMETURE ADMINISTRATIVE LIEES AU COVID 19

→ la dépense liée au repas des seniors, qui n'a malheureusement pas pu se tenir cette année, sera redistribuée sous forme de bons d'achat accordés aux personnes de plus de 65 ans bénéficiant des traditionnels bons seniors. Ce bon nominatif d'une valeur de 15€ serait à dépenser avant le 28 février 2021 uniquement dans les commerces considérés comme non essentiels et frappés de fermeture administrative.

→ la dépense liée à la traditionnelle cérémonie des Chariots d'honneur sera redistribuée sous forme de bons-repas. Chaque association caudrésienne se verra remettre 4 bons pour un repas d'une valeur de 15 euros chacun à dépenser avant le 28 février 2021 dans les restaurants caudrésiens - hors commerces de restauration rapide et de vente à emporter -

→ le traditionnel colis municipal offert aux retraités municipaux sera également transformé en bons d'achat d'une valeur de 25 euros, à dépenser avant le 28 février 2021 uniquement dans les commerces considérés non essentiels et frappés de fermeture administrative.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. PERSONNEL COMMUNAL – RECRUTEMENT EN CONTRAT A DUREE DETERMINEE POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE

→ Afin d'assurer le recensement de la population, création de trois emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité dans le grade d'adjoint administratif, relevant de la catégorie hiérarchique C, à temps non complet pour une durée hebdomadaire de 25 heures. Emplois qui seront occupés par 3 agents contractuels recrutés par voie de contrat à durée déterminée de 6 semaines allant du 18 janvier 2021 au 28 février 2021 inclus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

→ Autorisation de la rémunération des agents calculée par référence à l'indice brut 350 du grade de recrutement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

→ Autorisation accordée à Monsieur le Maire pour signer les contrats à intervenir.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. PERSONNEL COMMUNAL – AUTORISATION DE RECRUTEMENT DE CONTRATS D'APPRENTISSAGE

Accord du Conseil Municipal pour permettre le recours au contrat d'apprentissage et pour conclure pour cette rentrée scolaire 2020-2021, et pour les années suivantes, divers contrats d'apprentissage conformément au tableau suivant :

Service	Nombre de postes	Diplôme préparé	Durée de la Formation
Entretien	1	CAP Accompagnant éducatif Petite enfance	2 ans
Jardin Espaces Verts	3	CAP ou BP Aménagement paysager	2 ans
Maçonnerie	1	CAP Maçon	2 ans
Maçonnerie	1	CAP carreleur mosaïste	2 ans
Peinture	2	CAP Peintre, applicateur de revêtements	2 ans
Direction Générale des Services	1	Master administration publique	2 ans

→ Autorisation accordée à Monsieur le Maire pour signer tout document relatif à ce dispositif et notamment les contrats d'apprentissage, les conventions conclues avec les Centres de Formation d'Apprentis et les demandes de subventions afférentes à ces contrats.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. TAUX DE PROMOTION APPLICABLE AU PERSONNEL DE LA VILLE DE CAUDRY

→ Approbation du taux de promotion de 100 % pour l'ensemble des grades de la ville de Caudry.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

13. PERSONNEL COMMUNAL – CREATION DE POSTES

→ Création des postes suivants à compter du 1^{er} décembre 2020 :

- un poste d'Agent de maîtrise
- un poste d'Attaché
- un poste d'Attaché principal de conservation du patrimoine

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

14. PERSONNEL COMMUNAL – INSTAURATION DU TELETRAVAIL

→ Avis favorable à l'élargissement des conditions d'éligibilité au télétravail à compter du 18 Novembre 2020.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

→ Autorisation accordée à Monsieur le Maire pour statuer sur les demandes d'agents.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

→ Autorisation accordée à Monsieur le Maire pour signer les actes correspondants.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

15. REPRESENTATION DE LA COMMUNE AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION DES COLLEGES JEAN MONNET, JACQUES PREVERT ET DU LYCEE JACQUARD

	Titulaire	Suppléant
Collège Prévert	M. Yves MARIN	M. Alban BAJODEK
Collège Monnet	Mme Claudine PLUCHART	M. Denis COLLIN
Lycée Jacquard	M. Antoine HISBERGUE	Mme Mélanie DISDIER

**ADOPTÉ PAR 32 VOIX POUR,
1 CONTRE : MME DESREUMAUX**

16. REPRESENTATION DE LA COMMUNE AU SEIN DU SMABE 5SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DU BASSIN DE L'ERCLIN) POUR LA COMPETENCE « RUISSELLEMENTS DES EAUX ET EROSIONS DES SOLS »

Membre titulaire : Monsieur Marc DEVIENNE

Membre suppléant : Monsieur Frédéric BRICOUT

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

17. ADHESION DES COMMUNES DE BERTRY ET WAMBAIX AU SMABE (SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DU BASSIN DE L'ERCLIN) POUR LA COMPETENCE « RUISSELLEMENT DES EAUX ET EROSION DES SOLS » – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

18. ADHESION DE COMMUNES VIA LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CAUDRESIS-CATESIS AU SIDEN-SIAN – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

→ Adhésion au SIDEN-SIAN de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis pour les communes de BERTRY, BUSIGNY, CLARY et SAINT-BENIN (Nord) avec transfert de la compétence Eau Potable (Production par captages ou pompages, protection des points de prélèvement, traitement, transport et stockage d'eau destinés à la consommation humaine – Distribution d'eau destinée à la consommation humaine).

→ Adhésion au SIDEN-SIAN de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis pour les communes de HONNECHY et MAUROIS (Nord) avec transfert de la compétence Eau Potable (Production par captages ou pompages, protection des points de prélèvement, traitement, transport et stockage d'eau destinés à la consommation humaine – Distribution d'eau destinée à la consommation humaine).

→ Adhésion au SIDEN-SIAN de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis pour les communes de BOUSSIERES-EN-CAMBRESIS, BUSIGNY, CLARY et SAINT-BENIN (Nord) avec transfert des compétences Assainissement Collectif, Assainissement Non Collectif et Gestion des Eaux Pluviales Urbaines.

→ Adhésion au SIDEN-SIAN de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis pour les communes de DEHERIES et HONNECHY (Nord) avec transfert de la compétence Gestion des Eaux Pluviales Urbaines.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19. PRET DE VEHICULE - MODIFICATION

→ Passage du prêt de véhicule de une à trois fois par an pour les 6 associations sportives suivantes :

- Entente Sportive Caudrésienne
- Amicale Laïque Volley-ball
- Caudry Handball Club
- Club Pongiste Caudrésien
- Union Caudrésienne d'Athlétisme
- Tir Sportif Caudrésien

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

20. VENTE DE L'ANCIEN SKATE-PARK

→ Acceptation de la proposition faite par la commune de Solesmes pour le rachat de l'ancien skate-park dans l'état.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

21. SIEGE DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL MURS MITOYENS – GEL DU LOYER MENSUEL

→ Gel du loyer mensuel à hauteur de 2 711,40 € appliqué aux locaux communaux abritant les services du syndicat intercommunal Murs Mitoyens

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

→ Modification en conséquence des termes du bail de location.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

22. TRANSFERT DE LA COMPETENCE PLU A LA CA2C – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

→ Contre le transfert de la compétence en matière de PLU à la communauté d'agglomération du Caudrésis-Catésis.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

23. CONCESSION D'AMENAGEMENT RELATIVE A LA REALISATION D'UN ECOQUARTIER SUR LE SITE « ANCIEN LECLERC » - COMPTE-RENDU ANNUEL AU CONCEDANT 2019 (CRAC)

→ Approbation du document CRAC 2019 pour l'opération reprise en objet

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

24. GROUPE PROMOCIL – REAMENAGEMENT DE DETTES AUPRES DE LA BANQUE DES TERRITOIRES (CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS) – REITERATION DE GARANTIE COMMUNALE

→ Maintien de la garantie communale sur les prêts réaménagés par PROMOCIL.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS
1 ABSTENTION : MME DESREUMAUX**

25. REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL - ADOPTION

→ Adoption du projet de règlement intérieur proposé.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS
2 ABSTENTIONS : M. BAJODEK - MME DESREUMAUX**

INFO 1 : Décision de Monsieur le Maire du 8 Octobre 2020 prise en application de sa délégation de compétences du 24 Mai 2020 – Modifiée le 07 Septembre 2020 – Travaux d'aménagement des trottoirs autour du giratoire de la Route Départementale n°643.

→ Sollicitation d'une subvention du Département du Nord, au titre de travaux du dispositif d'Aide à l'Aménagement de Trottoirs – AAT – pour un montant de 14 000 €.

INFO 2 : Décision de Monsieur le Maire du 8 Octobre 2020 prise en application de sa délégation de compétences du 24 Mai 2020 – Modifiée le 07 Septembre 2020 – Travaux d'aménagement des abords de la voirie départementale au niveau du giratoire de la Route Départementale n°643.

→ Sollicitation d'une subvention du Département du Nord, au titre du dispositif d'Aides à la Sécurisation des Routes Départementales en Agglomération – ASDRA – pour un montant de 23 991 €.

INFO 3 : Décision de Monsieur le Maire du 20 Octobre 2020 prise en application de sa délégation de compétences du 24 Mai 2020 – Modifiée le 07 Septembre 2020 – Travaux de sécurisation et de restauration de la Basilique Sainte Maxellende – 1ère tranche.

→ Sollicitation d'une subvention de l'État – Ministère de la Culture – pour un montant 186 742 euros.

INFO 4 : Courrier en date du 29 Septembre 2020 concernant l'attribution de subventions du Département du Nord à la Commune de Caudry (13 509,79 € - 5 100 € - 5 000 € - 1 563 € - 2 160 € - 6 225 € - 2 516,25 € - 10 000 € - 5 250 €)

→ Attribution de plusieurs subventions pour les travaux rue Charles Gide.

INFO 5 : Arrêté Conseil Départemental du Nord du 2 Novembre 2020 – Accord de subvention de 14 000 € pour la réalisation de trottoirs le long des routes départementales – Zone commerciale Caudry.

INFO 6 : Arrêté préfectoral du 6 Novembre 2020 - Accord de subvention DRAC de 186 742 € pour la restauration et la mise en sécurité de la basilique Sainte Maxellende – 1ère tranche.

INFO 7 : Information de la décision du comité régional du FRAM – Fonds Régional d'Acquisition pour les Musées Etat / Région – 19 308 € accordés au Musée des Dentelles et Broderies.

INFORMATIONS SUR TABLE :

1 – Courrier de réponse de Monsieur le Sous-Préfet à Madame DESREUMAUX ayant demandé une suspension ou un report de l'enquête publique compte tenu du contexte sanitaire

« ... Sauf décision ministérielle contraire en la matière, rien ne s'oppose, en l'état, à la poursuite de cette enquête, dans le respect des gestes barrières et des protocoles sanitaires... »

2- Courrier de Monsieur le Sous-Préfet du 2 Novembre 2020 informant de la décision d'un abondement des finances publiques de 45 000 € en faveur de la commune pour la réalisation des travaux de mise en accessibilité des 17 bâtiments communaux. (DSIL)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h35.



Le Maire,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Bricout", written over a horizontal line.

Frédéric BRICOUT